

Conditions générales de Ventes Chambres d'hôtes La Grangelitte

Ce contrat est destiné à l'usage exclusif de la réservation de séjours dans nos chambres d'hôtes La Grangelitte.

Nous nous engageons à assurer le meilleur accueil à nos hôtes avec toutes les attentions vous permettant de profiter de votre séjour et de notre beau territoire des Sources du Lac d'Annecy.

Conditions de réservation :

Heure d'arrivée : de 16H00 jusqu'à 19H00.

Heure limite de départ : avant 11H00.

Par respect pour nos hôtes et pour l'organisation de notre famille, aucune arrivée ne pourra être effectuée en dehors des horaires d'accueil, nous vous remercions pour votre compréhension.

Les animaux ne sont pas admis sur la propriété.

Les repas (hormis le petit-déjeuners) ne peuvent être pris sur place.

Conditions générales de ventes à La Grangelitte, Chambre d'hôtes :

Article 1 - Validation d'une réservation :

La réservation est considérée ferme uniquement après réception d'un acompte qui sera déductible de la facture à votre arrivée.

Acompte demandé : 50% du séjour, minimum une nuitée.

Le versement d'un acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Article 2 - Annulation par le client :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée adressée au propriétaire.

Annulation avant le début du séjour : Si l'annulation intervient plus de 5 jours avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire.

Si l'annulation intervient moins de 5 jours avant le début du séjour, la totalité du séjour est dû.

Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début du séjour, le présent contrat devient nul de plein droit et le propriétaire peut disposer de sa chambre d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Article 3 - Annulation par le propriétaire :

Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule le séjour, pour des raisons indépendantes de sa volonté, il doit informer le client

le plus rapidement possible par téléphone, ou e-mail. L'acompte sera remboursé immédiatement.

Article 4 - Heure d'arrivée :

Le client doit se présenter le jour précisé de la réservation entre 16 heures et 19 heures.

Article 5 - Heure de départ :

Les chambres doivent être libérées avant 11 heures.

Article 6 - Durée du Séjour :

Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 7 - Règlement du solde de l'hébergement :

Le solde du séjour sera à régler à l'arrivée. Les consommations et prestations supplémentaires non mentionnées au présent contrat seront payées en fin de séjour.

Article 8 - Taxe de séjour :

La taxe de séjour est collectée par le propriétaire pour le compte de la communauté de communes et est reverse ensuite au Trésor Public.

Article 9 - Capacité :

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes (enfant compris).

Si le jour d'arrivée, le nombre d'occupants est supérieur, le contrat est nul et le propriétaire est en mesure de refuser l'entrée dans les lieux, aucun remboursement ne peut être envisagé, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Article 10 - Les animaux de compagnie :

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés à La Grangelitte. En cas de non-respect de cette clause par le client, le contrat est nul et le propriétaire est en mesure de refuser l'entrée dans les lieux, aucun remboursement ne peut être envisagé, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Article 11 - Art de vivre, utilisation des lieux :

Le respect d'une certaine bienveillance est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort des autres hôtes.

En outre, il est demandé de ne pas manger ni fumer dans les chambres, les repas (hormis le petit-déjeuner ne peuvent être pris sur place).

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Les enfants évoluant au sein à la maison sont sous l'unique responsabilité des adultes accompagnateurs.

Articles 12 - La cuisine n'est pas laissée à la libre disposition des hôtes.

Article 13 - Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le versement des acomptes.

Article 14 - Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. La Grangelitte s'engage à ne pas transmettre, les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

Article 15 - Offres, conditions et tarifs:

- Nos offres promotionnelles ne sont pas cumulables entres elles.
- - Nos conditions, tarifs et offres non contractuels sont modifiables sans préavis.
- - L'accès au SPA n'est pas inclus.

En confirmant sa réservation par le versement d'un acompte, le client reconnaît avoir lu et accepté sans réserve les Conditions Générales de Vente ci-dessus mentionnées.